



CH-3003 Berne, OFAC

Référence du dossier : 043.4
Votre référence :
Notre référence : frt
Dossier traité par : Thomas Frei
Tél. +41 58 465 58 20, Fax +41 58 465 93 24, thomas.frei@bazl.admin.ch
Ittigen, le 17. decembre 2024

Communications techniques; amendement no 117

Vous trouverez ci-après le dernier amendement des Communications techniques avec un récapitulatif des CT mises à jour. Nous vous saurions gré de mettre à jour votre classeur selon la liste suivante:

Titre	Insérer			Supprimer		
	Numéro	Page	Edition	Numéro	Page	Edition
Liste des Communications Techniques en vigueur	00.040-00	1-4	17.12.2024	00.040-00	1-4	17.10.2024
Norme nationale applicable aux instructeurs, aux superviseurs, aux mentors et aux contrôleurs	90.400-10	1- 7	17.12.2024			
<i>Remarque: Nouvelle Communication technique</i>						

Nous vous prions d'inscrire l'amendement dans la liste de contrôle des modifications (CT-C 00.000-00).

Toute question relative au présent amendement est à nous adresser par écrit (par e-mail ou courrier).

Avec nos salutations les meilleures.

Gianmario Giacomelli, Vice-directeur
Chef division Sécurité technique

Thomas Frei
Section Normalisation, sanctions et registre matricule

Le document visait électroniquement.